

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Vendredi 6 novembre 2020

Objet : Affectation du résultat 2019 Budget Droits de stationnement – Budget Eau

L'an deux mille vingt,
Le 6 novembre à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Inès NAVILLOD

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Sabine TOUNA, Kader KHADRAOUI

Etaient excusés : Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTEX, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Rozenn DURAND, Gwenaël RUAU

Inès NAVILLOD a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 27/10/2020

Présents : 6

Date d'affichage : 28/10/2020

Votants : 6

Votes pour : 6

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Monsieur Le Président de séance ouvre la séance et présente l'affectation des résultats 2019 du budget Droits de stationnement et Budget Eau

Monsieur Le Président précise que suite à la situation sanitaire dû au COVID-19, des pertes de recettes ont été constaté et qu'il est préférable pour l'équilibre des budgets de revoter l'affectation des résultats.

Cette délibération annule et remplace l'affectation des résultats voté le 4 mars 2020.

1/ Compte Administratif 2019 – Budget Eau.

Fonctionnement :

Recettes réelles	341 111,38 €
Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €
Recettes totales	341 111,38 €
Dépenses totales	157 598,62 €
Excédent de fonctionnement	183 512,76 €

Investissement :

Recettes réelles	244 452,56 €
Excédent d'investissement reporté	584 128,58 €
	828 581,14 €
Dépenses totales	113 979,62 €
Excédent d'investissement	714 601,52 €
Restes à réaliser	- 000,00 €
Total	714 601,52 €

Affectation du résultat

Monsieur Le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit et se retire pour le vote,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
Compte 001	Excédent d'investissement reporté	714 601,52 €
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	183 512,76 €

DECLARE que l'affectation des résultats sont approuvés sans observation ni réserve de sa part.

Votants : 6
 Voix pour : 6
 Voix contre : 0
 Abstentions : 0

2/ Compte Administratif 2019 – Budget Droits de stationnement**Fonctionnement :**

Recettes réelles	428 631,60 €
Excédent de fonctionnement reporté,	0,00 €
Recettes totales	428 631,60 €
Dépenses totales	335 641,46 €
Excédent de fonctionnement	92 990,14 €

Investissement :

Recettes réelles	359 076,73 €
Excédent d'investissement reporté	0,00 €
	359 076,73 €
Dépenses totales	265 259,47 €
Déficit d'investissement reporté	108 636,57 €
	373 896,04 €
Déficit d'investissement	14 819,31 €
Restes à réaliser	- 000,00 €
Total	- 14 819,31 €

Affectation du résultat

Monsieur Le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit et se retire pour le vote,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	14 819,31 €
Compte 001	Déficit d'investissement reporté	14 819,31 €
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	78 170,83 €

DECLARE que l'affectation des résultats sont approuvés sans observation ni réserve de sa part.

Votants : 6
Voix pour : 6
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Pour copie conforme au registre

Le Président
Johann RAVAILLER



Envoyé en préfecture le 15/01/2021

Reçu en préfecture le 15/01/2021

Affiché le



ID : 074-257400135-20201106-D2020_025-BF